

## BIBLIOGRAPHIE

Xavier DAUMALIN, *Marseille et l'Ouest africain. L'outre mer des industriels (1841-1956)*, Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, tome VIII, Marseille, Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, 1992, 475 p., 180 F.

Le premier mérite de cet ouvrage est la grande clarté de son écriture, la belle netteté de ses questionnements. Le commerce des produits oléagineux domine les relations entre Marseille et l'Ouest africain (de Dakar à Cotonou) pendant la période étudiée, laquelle constituerait « un cycle majeur des oléagineux ». Ledit cycle comporte quatre sous-périodes. Précisons que, de façon délibérée, l'ouvrage ne traite ni des sociétés africaines, ni de l'histoire des entreprises marseillaises concernées. L'accent est mis sur les aspects macro-économiques et politiques.

De 1841 à 1881, ce sont les « quarante glorieuses ». Afin de lutter contre la concurrence des savons ordinaires d'origine anglaise, la savonnerie de Marseille diversifie ses matières premières et sa production en n'utilisant plus exclusivement de l'huile d'olive (arachide, huile de palme). L'acteur central de cette mutation est Victor Régis qui construit son marché, relayé ensuite par Charles Auguste Verminck et Cyprien Fabre. Afin de pouvoir exporter des tourteaux à usage d'engrais agricole, ces négociants procèdent à une intégration avale en devenant huiliers. Certains savonniers se font huiliers mais ne deviennent pas négociants. Ainsi que l'a montré Louis Pierrein, l'huilerie reste la ligne de démarcation entre négociants et industriels. Ces activités atteignent leur apogée dans « l'euphorie de 1881 » avec, pour ombre principale au tableau, une domination de l'armement britannique.

De 1881 à 1898, le cycle des oléagineux traverse une série de graves difficultés. Dans le contexte général de la dépression de la fin du XIX<sup>e</sup>, les corps gras de l'Afrique de l'Ouest sont sévèrement concurrencés par ceux de l'Inde. S'ajoutent les initiatives audacieuses des négociants de Hambourg et le « complot du Nord contre le Sud » (les tarifs protectionnistes). Contre ceux-ci, le patronat marseillais

mobilise la population. Cette saga est bien connue. Les entrepreneurs marseillais réagissent : tout en dénonçant les tarifs, ils sollicitent des subventions de l'Etat, « c'est du libéralisme à géométrie variable » ; ils deviennent de plus en plus colonialistes et soutiennent en majorité les politiques d'annexion.

Enfin, ils trouvent la bonne solution, le « seul modèle économiquement viable », avec la création de la CFAO. Le temps de l'intégration, même partielle, avec les huileries est révolu et l'entreprise dirigée par le remarquable Frédéric Bohn développe avec succès ses activités de négoce et concurrence Britanniques et Allemands sur leur propre terrain.

Cette nouvelle organisation ne parvient pas à faire revivre la splendeur de ces industries et Marseille prend du retard pendant la troisième phase, de 1898 à 1929. La célébration coloniale dissimule mal l'inertie des structures et la gestion prudente des héritages du XIX<sup>e</sup>. Victimes, entre autre, de la loi de 1921 interdisant d'exporter les tourteaux, les huileries se ferment. Une tentative audacieuse (l'usine de Croix-Sainte de Verminck) rencontre bien des difficultés et surtout est réalisée trop tard (1924) au regard de la crise de l'entre deux guerres.

La dernière période se caractérise par la prégnance de l'influence de l'Etat à l'égard de laquelle négociants et industriels sont divisés. En longue durée, l'Etat agirait en faveur d'une industrialisation de l'outre-mer : du soutien de Vichy à Georges Lesieur à l'accord de 1956 qui permet l'essor des huileries du Sénégal. Cette politique provoque « un véritable renouveau du capitalisme marseillais », elle est agréée par les négociants et les armateurs (pro-dirigistes) et combattue par les huiliers (anti-dirigistes) qui trouveraient dans la loi de juin 1956 et dans la personne de Gaston Defferre un allié cartiériste.

L'interprétation globale de l'économie marseillaise est en règle générale assez classique. Pour fonder son approche en terme de cycle des oléagineux, X. Daumalin se réfère à la théorie de K. Akamatsu (1967) : les pays exportateurs de matières premières accèdent à la transformation. Ce point de vue (japonais) n'est pas très convaincant et il a été renouvelé en théorie du développement. On observe un certain hiatus entre le titre de l'ouvrage et son contenu. S'il s'agit de l'Ouest africain et de Marseille comme indiqué, il convient de prolonger l'étude jusqu'à nos jours. Par exemple les relations entre l'usine de Fria en Guinée et celle de Gardanne, via Fos, sont fort importantes en 1994. L'étude étant consacrée aux corps gras, le titre aurait pu l'indiquer. C'est d'ailleurs une tendance de l'ouvrage : prendre la partie (les oléagineux) pour le tout (l'outre mer des industriels). Une tendance qui s'explique par l'attachement légitime de l'auteur à son sujet. Ainsi, le lecteur non averti pourrait penser que les « consortiums » de la première guerre mondiale sont mis en place pour les corps gras. Si la présentation des sources est imposante et précise (à l'exception de la série F 12), la bibliographie mêle des références très anciennes et très modernes, très générales et très précises. Les travaux incontournables d'E. Chadeau pour l'aviation et de D. Barjot pour les grands travaux pouvaient être utilisés.

Il reste qu'une lecture attentive est très profitable car l'auteur a utilisé des archives inédites. Il renouvelle sur certains points le travail pionnier d'H. Bonin sur la CFAO. Par exemple, à titre anecdotique : le fils de C.A. Verminck ne reste que deux ans à la CFAO (1887-1889). On comprend dans H. Bonin que F. Bohn a voulu rompre. Avec X. Daumalin, on découvre que ce fils Verminck a utilisé la caisse pour payer

ses dettes. L'honnêteté intellectuelle du travail de X. Daumalin est évidente, on trouvera un jugement équilibré et raisonné sur le patronat marseillais. Enfin, la lecture est très agréable, grâce à la vertu pédagogique de l'écriture, répétons-le, mais aussi du fait des qualités intrinsèques de la collection (typographie, annexes, iconographie) qui nous offre une nouvelle fois un bel instrument de travail.

Philippe MIOCHE

Commandant Noël FOURQUIN, Philippe RIGAUD, *De la nave au pointu. Glossaire nautique de la langue d'oc (Provence, Languedoc), des origines à nos jours*. 1 vol., 29 x 21, 440 p. Saint-Tropez, 1993.

La mer est un domaine singulier et ceux qui la fréquentent, marins ou habitants des côtes, ont toujours usé d'un vocabulaire spécial pour signifier les réalités auxquelles ils étaient affrontés. Le célèbre *Glossaire nautique* de Jal, paru en 1848, a longtemps été l'ouvrage fondamental en la matière et des générations de chercheurs s'y sont référés. Cependant, au bout d'un siècle et plus, il a paru nécessaire de le mettre à jour. Une équipe dirigée par M. Mollat du Jourdin a entrepris la publication d'un *Nouveau glossaire nautique* dont le premier fascicule a vu le jour en 1970.

Parmi ses collaborateurs, deux se sont particulièrement intéressés au langage du littoral méditerranéen. Le commandant Fourquin, capitaine au long-cours, s'est attaché aux termes concernant le monde des galères et à ceux qui, depuis lors jusqu'à nos jours, ont été en usage ; son expérience de marin lui a permis une juste appréciation de la valeur de chaque mot. Quant à Philippe Rigaud, auteur de nombreuses études sur la marine du Levant, il a exploré le Moyen Age. Tous deux nous livrent aujourd'hui le résultat de leurs travaux.

Leur enquête s'étend sur plus de onze siècles ; le plus ancien texte cité, daté de 822, figure dans le cartulaire de Saint Victor ; les vies de saints, les poèmes des troubadours, les récits de voyage, les contrats d'affrètement ou de vente de navires conservés dans les minutes des notaires ont fourni une riche moisson. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les documents abondent, littéraires, administratifs, techniques, et le français se répand. Se pose alors le problème de la sélection. Les scribes médiévaux ont souvent habillé en latin les mots de la langue vulgaire et il est parfois difficile de les reconnaître. Plus tard, lorsque le vocabulaire du gouvernement de Paris s'impose, on trouve des formes provençales francisées, des mots français qui désignent des réalités purement méditerranéennes, notamment celles qui concernent les galères, des termes qui arrivent du monde entier via le Ponent et la marine des vaisseaux ; le choix est ardu. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la disparition des galères entraîne celle du langage propre à ce monde si particulier. Cependant un parler régional perdure dans les milieux du cabotage et de la pêche, tant et si bien que nos lexicographes peuvent citer un texte de 1989.

Par contre, ils se sont refusé à prendre en compte, sauf exception, les enquêtes orales pour des raisons que l'on peut discuter. Il est certain que les résultats de ces

recherches sont souvent d'accès difficile et il convient de leur en donner acte. Mais le motif qu'elles ont été effectuées « à un moment où les changements socio-économiques avaient déjà, depuis assez longtemps, modifié profondément les habitudes professionnelles et traditionnelles des gens de mer » paraît moins recevable ; comme toutes les civilisations, celle du Midi méditerranéen suit une évolution à la fois lente et perpétuelle ; les mots et leur histoire fournissent un moyen parmi d'autres pour mesurer, en qualité comme en quantité, les transformations survenues et le poids de leur influence sur les techniques, sur les mœurs et sur le langage. Cette observation n'enlève rien à la valeur de l'ouvrage.

Dans l'espace, le commandant Fourquin et Ph. Rigaud ont limité leur domaine aux régions maritimes des dialectes d'oc essentiellement la Provence et le Languedoc, depuis Nice et Menton à la frontière italienne, jusqu'au point de rencontre avec la culture catalane, quelque part entre Narbonne et Port-Vendres. Leur monde est celui de la galère et de la voile latine. La Guyenne et la Saintonge, tout occitanes qu'elles soient, sont délibérément exclues car elles relèvent de la civilisation atlantique, de la civilisation du vaisseau et du phare carré dont le vocabulaire n'entre dans notre glossaire qu'à partir de l'époque, relativement tardive, où leur emploi est assimilé par les Méditerranéens.

La méthode d'exposition utilisée est très classique et directement inspirée des normes retenues pour le *Nouveau glossaire nautique*. Sont d'abord énumérées les différentes formes que peut revêtir un mot. Des étymologies sont proposées lorsqu'elles sont certaines ou, au moins, vraisemblables. Viennent ensuite les acceptions de ce mot classées dans l'ordre chronologique de leur apparition. Chaque acception est justifiée par des citations soigneusement référencées et datées, ce qui permet souvent de préciser son aire d'emploi. La vocation essentiellement linguistique de l'ouvrage a limité les développements encyclopédiques, mais, dans nombre de cas, les larges extraits de textes donnés en exemple fournissent des explications sur la réalité de la notion désignée. Au total, plus de 6 000 entrées sont proposées. Ce nombre paraît peut-être important, mais les auteurs ne prétendent pas avoir épuisé la matière et, pour s'approcher davantage de l'exhaustivité, ils invitent tous ceux qui relèveront des lacunes à les leurs signaler en vue d'une édition ultérieure. A la fin de chaque lettre, quelques planches donnent des croquis illustrant des détails de construction navale ou des engins de pêche. Un index des mots français avec leur équivalent en langue d'oc et une bibliographie fournie achèvent le volume.

Il faut regretter que les nécessités matérielles aient empêché la publication d'une introduction substantielle dont la matière existe déjà. Un « avertissement » de quatre pages, constituant une sorte de mode d'emploi, en tient lieu et avive nos regrets.

Par les précisions qu'il apporte sur le sens technique des mots ce glossaire rendra de grands services à tous ceux qui aiment, parlent ou étudient les dialectes de nos provinces méditerranéennes. Il éclairera les recherches des historiens des galères et de la marine en général ; les auteurs nous rappellent, à ce propos, qu'une partie des états-majors et des équipages de Suffren étaient provençaux et que Suffren lui-même commandait vraisemblablement en provençal. Enfin il aidera à la conservation et à la renaissance de notre riche patrimoine maritime.

Pour finir, signalons que le nombre limité des acheteurs d'un ouvrage aussi spécialisé a contraint les auteurs à se passer des services d'un diffuseur professionnel. Pour se procurer ce livre, il convient de s'adresser au Cdt Fourquin, 30 rue Jean-Louis Balzac, 83500 La Seyne.

Félix REYNAUD

Michèle DARDE, *Le Voyage de mon grand-père*, 1992, 200 p.

Auteurs de la préface, Eliane Richard (Université de Provence) et Roland Caty (C.N.R.S.) ont dit, comme il fallait, les mérites de ce mince ouvrage qui apporte beaucoup sur les Fabre et le transport par leurs soins des émigrants italiens vers les Etats-Unis. Déjà Emile Isnard, archiviste de la ville, avait publié en 1928 une substantielle étude sur *Les Fabre, dix générations de marins provençaux*, mais il restait beaucoup à apprendre sur cette famille de riches armateurs, attachée à ses devoirs militaires et civils et plus encore religieux, jouant un rôle dans la charité marseillaise, cliente du dr Chargé, le grand homéopathe qui soigna aussi le maréchal de Saint-Arnaud.

Madame Michèle Darde s'attache à la jeunesse de Paul, fils aîné de Cyprien Fabre, fondateur de la grande compagnie de navigation tournée vers l'Afrique et plus spécialement le Bas de la Côte. On ne saurait mettre trop haut ces études familiales quand elles sont scrupuleuses et d'une rare honnêteté, quoique naturellement élogieuses.

Paul fait ses études dans un collège de jésuites du Kent, alors qu'auparavant les familles riches et bien pensantes de Marseille avaient tendance à envoyer leurs enfants à Fribourg en Suisse. En novembre 1889, sa scolarité achevée, son service militaire accompli dans les hussards (c'est un excellent cavalier), Paul commence son apprentissage dans les affaires. En 1893, il s'embarque sur *Britannia* pour le voyage dont le récit constitue l'essentiel de l'ouvrage. Il doit conduire des émigrants italiens de Naples vers New York. Lorsque nous professions à Aix, Roland Caty avait exhumé des documents qui montraient l'importance de ce trafic d'hommes longtemps négligé. Voyage atroce en raison de la promiscuité, de l'odeur, des vomissements, des aléas de la navigation. Comme lors du transport des esclaves, les malheureux Italiens essayaient d'oublier en dansant leur infortune. Ces voyages, on s'en doutait, n'avaient rien d'une croisière de luxe et d'une partie de plaisir. Félicitons Madame Michèle Darde d'avoir publié ce précieux manuscrit qu'elle a parfaitement reproduit en l'accompagnant de nombreuses illustrations.

Pierre GUIRAL

Elisabeth SAUZE (dir.), *Les Arcs-sur-Argens, pages d'histoire d'un terroir provençal*, Les Arcs, 1993, Association Les amis du Parage (diffusion Edisud), 253 p., 72 ill., cartes et plans.

Ce titre modeste ne doit pas tromper le lecteur. Inspirée par une louable honnêteté intellectuelle, l'équipe réunie autour d'Elizabeth Sauze n'a pas voulu rédiger une histoire de cette localité en usant d'habiletés et de faux semblants pour masquer les vides de la documentation disponible. Elle a choisi de présenter l'état des connaissances sur les domaines privilégiés par les recherches passées et en cours, laissant en blanc bien des pages qui restent à remplir. L'ouvrage met donc délibérément l'accent sur certains aspects : « la fixation et l'évolution de l'habitat, les relations entre seigneurs et habitants, la vie collective, l'économie ».

Cette démarche aurait pu aboutir à coudre un habit d'Arlequin. Il n'en est rien. L'unité du propos et la continuité de la problématique se maintiennent sans faille, du moins pour les chapitres qui vont de l'Antiquité à la fin de l'Ancien Régime. Ceux qui traitent du XIX<sup>e</sup> siècle souffrent d'un chevauchement maladroit des passages consacrés à la politique scolaire qui reviennent dans deux chapitres. Comme dans la plupart des histoires de villes publiées ces dernières années, la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle n'a pas d'histoire politique, mais relève exclusivement d'une approche sociologique et géographique. Il aurait pourtant été intéressant d'étudier sur cet exemple l'effacement du Var rouge. « La paroisse et les églises » (pour reprendre le titre, mais aussi les chapelles et les confréries) étudiées dans la longue durée font l'objet d'un chapitre remarquable, un des meilleurs de l'ouvrage, mais le choix de la place qui lui est assignée, entre le Moyen Âge et le XVI<sup>e</sup> siècle, n'est pas très logique et il faudrait au moins qu'il comporte un renvoi au développement très intéressant consacré, mais près de cent pages plus loin, au monument aux morts de 1921 et à la volonté de la municipalité d'alors d'opérer une restructuration républicaine de l'environnement de l'église paroissiale.

Sous ces réserves, ce livre, doté d'une illustration abondante et bien choisie, est une franche réussite. Il fournit une mise au point dense et claire sur les résultats des nombreuses fouilles et prospections archéologiques effectuées dans ce terroir, de la pointe moustérienne en silex de Roquerousse à la villa gallo-romaine du Touar. Il apporte sur la mise en place du peuplement médiéval des hypothèses neuves et séduisantes. E. Sauze suggère, en effet, de situer à la Motte et à La Celle-Roubaud la *cella*, la basilique et le domaine donnés en 558 par Chilpéric à Notre-Dame de Paris que l'on a pris l'habitude d'identifier, mais au prix de quelques acrobaties, avec La Celle près de Brignoles. Elle invite à rattacher le nom de la villa (*Arcus*) détenue par le père de Maieul au pont aurélien qui permettait à la grande voie ouest-est de franchir l'Argens. Elle montre que les droits du comte de Provence s'affirment tardivement aux Arcs, dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, à la faveur de la liquidation de la révolte des Brussans-Pallioli, famille qu'une alliance matrimoniale avec les Pontevès a sans doute introduit dans ce castrum. A partir de 1200, date à laquelle Raymond Berenger V donne le village à l'un de ses fidèles catalans, et, pour cinq siècles, l'histoire des Arcs est liée à la maison de Villeneuve. Une belle série de transactions, compilée au XVIII<sup>e</sup> siècle par un notaire « médiocre latiniste et paléographe exécration »,

permet de suivre les rapports entre le seigneur et la communauté. Le premier de ces accords, daté de 1366, précède d'un siècle l'apparition d'un conseil permanent. On en trouvera une analyse détaillée qui aurait peut être gagnée à quelques comparaisons avec les conventions du même type conclues dans d'autres villages provençaux. Un des articles de ce document permet de dater l'enceinte dont quelques fragments subsistent encore et met en évidence l'unification d'un habitat qui a longtemps associé un *castrum* et une *villa* distincts. Les transactions de 1449 et 1455 apportent un nouveau et précieux témoignage sur les désertions de village : Vidauban et Taradeau n'ont pas encore repris vie, mais l'exploitation de leur terroir s'organise à partir des Arcs où une partie de leurs habitants a trouvé refuge. Les premiers registres de délibérations apparaissent en 1526. Le riche chapitre qui les exploite donne une bonne image de la vie collective, un tableau que l'on peut transposer sans risque majeur d'anachronisme aux derniers siècles du Moyen Âge. Une tonalité démocratique domine le gouvernement du village, un réel renouvellement caractérise les magistratures et la participation au conseil. Il n'en va plus de même au XVIII<sup>e</sup> siècle ; l'histoire communale s'écrit alors en termes de rivalités de familles et de clans, Fédon contre Turc, une opposition qui va marquer longtemps le climat politique local. Il y a là un tournant que ces pages d'histoire n'éclairent pas. Mais les auteurs ont bien conscience des lacunes et déclarent leur intention de poursuivre et prolonger cette heureuse entreprise.

Noël COULET

Jacques FERRIER. *Pour en finir avec 1793 et revenir sur l'événement de Toulon*. Préface d'Etienne Taillemite. S.l. [Toulon, Imprimerie du Sud-Est]: 1993. 129 p., ill.

Déjà maître d'œuvre du « Bulletin du bicentenaire », ouvrage collectif publié par l'Académie du Var sous le titre : *La Révolution française et le Var* (dont il a été rendu compte ici-même, n° 173, p. 127), le commissaire général Jacques Ferrier n'a pas voulu laisser passer sans le saluer un autre bicentenaire : 1793, l'année qui a laissé la trace la plus forte dans la mémoire locale, celle où Toulon, après s'être joint tardivement à la révolte fédéraliste, ouvre à la fin août son port à la flotte anglaise, supporte un siège de près de trois mois, succombe enfin, et commence à subir une répression sanglante. La commémoration a pris cette fois la forme d'un petit volume comportant le texte d'une conférence de l'auteur aux « heures » de l'Académie du Var, accompagné de huit études annexes, dont six inédites, se rapportant à cette année tragique. Car il s'agit bien d'une tragédie : pour observer un devoir sacré de résistance à une oppression qui n'était pas imaginaire, et de solidarité, les Toulonnais versent dans le crime de lèse-nation, dans la haute trahison, attentat sacré entre tous, générateur d'un trouble prolongé de la mémoire collective, dont on verra un signe dans le fait que l'on n'ait pas trouvé de mot pour qualifier « l'événement » du 28 août, jour où la ville s'est ouverte aux Anglo-Espagnols. Mais le regard a évolué et peut considérer aujourd'hui les faits avec plus de détachement. Fort de la consultation assi-

due des documents d'époques – à travers notamment les papiers Dollieule, recueillis par l'Académie du Var, – et d'une connaissance approfondie des carrières des officiers supérieurs de la Marine, le commissaire général Ferrier évoque avec brio plusieurs de ces destinées individuelles emportées ou broyées dans un drame qui les dépasse. Car les plus laborieux plaidoyers ne sauvent pas de la guillotine, mais plutôt la chance, telle celle qui valut à l'ordonnateur Puissant, suspect aux Toulonnais, d'être livré aux Anglais, et sans doute sauvé par eux, au risque de devoir plus tard se laver longuement du soupçon d'émigration.

La multiplicité et la diversité des sources exploitées ajoutent à l'intérêt d'un recueil qui a mérité d'être distingué par l'Académie de Marine : *Mémoires* de Napoléon, journaux inédits de l'amiral Truguet, du lieutenant Absolut, dossier Puissant de Molimont, et cette carte étonnante du siège, publiée à Londres en mai 1794, naguère offerte à l'examen des participants du congrès de Toulon d'octobre 1993. On remarquera aussi, tirée des papiers Dollieule, la lettre interceptée d'un fils Clary à sa sœur Honorine, qui eut l'honneur d'une publication au *Moniteur*, comme preuve de la trahison de « l'infâme Toulon » ... à l'heure où le lieutenant Bonaparte s'appretait à venir y gagner ses futures étoiles. Bref, les sources ainsi mises en lumière sont plutôt de nature à raviver l'attention de la communauté historienne, et il ne semble pas à craindre, en dépit du souhait exprimé dans le titre, qu'on soit près d'« en finir » avec 1793.

Pierre SANTONI

G. DONNADIEU, *Aups en 1789. En consultant les archives municipales*. Imprimerie administrative du Var, sans date, 167 p.

À côté des rencontres scientifiques, le bicentenaire de la Révolution a suscité de nombreuses expositions. Ce sont les documents qui figuraient à celle d'Aups que l'on découvrira ici. Ils couvrent les années 1788-90. On les trouve dans le corps de l'ouvrage ou en annexe ; un certain nombre seulement intéressent la ville d'Aups.

Les pièces les plus importantes sont le cahier de doléances du Tiers Etat d'Aups (malheureusement résumé), le vote des impositions de juin 1789, des délibérations de mai 1790 (confédération avec Marseille et prestation de serment) et septembre 90 (à propos d'attaques verbales contre la population de la ville). On trouve aussi des documents relatifs à un procès contre les Blacas (à propos de la juridiction d'Aups, 1784-90) et aux élections de décembre 1788.

Il faut absolument déconseiller l'utilisation de ce recueil aux enseignants dépourvus des bases bibliographiques indispensables à son traitement et qu'ils ne trouveront pas dans la bibliographie sommaire indiquée in fine.

Nulle référence archivistique, nulle cote, peu ou pas de commentaire critique des pièces proposées. En revanche, des approximations redoutables et des énormités. Ainsi le vote de l'impôt par « le parlement (assemblée des trois ordres de la province) siégeant à Aix » (p. 7), les communautés « évaluées... en feux » (p. 18 ; ni les terres nobles, ni celle de l'ancien domaine de l'Eglise n'étaient prises en

compte) ; la rève, un droit de douane à la sortie (p. 18 : techniquement parlant c'était un octroi) ; la taille, impôt sur le revenu de chacun (p. 19. C'était un impôt sur le revenu fiscal des terres roturières, remplacé par des taxes à la consommation dans les principales villes) ; les gens de mainmorte « disposaient de leurs biens s'ils n'avaient pas d'enfant » (p. 45) ; « l'Assemblée générale des communautés... réunissait avec les maires des principales communautés les évêques, les abbés des principaux monastères, un certain nombre de seigneurs de vieille souche », (p. 18)... etc.

Il est excellent que l'histoire ne soit pas le monopole des techniciens. Il n'est peut-être pas mauvais de leur demander conseil.

F.-X. EMMANUELLI

*Journées révolutionnaires à Avignon... Nîmes... Toulon... (Toulouse)*, Ed. Jacqueline Chambon, Nîmes, 1989, 120 p. (chacun).

Même si cette collection historique n'a pas survécu au bicentenaire de 1789 et a même dû s'interrompre très vite, il n'est pas inutile aujourd'hui de rendre compte des ouvrages-témoins de cette heureuse initiative tant par son projet que dans sa réalisation soignée.

Au départ, une idée originale : consacrer aux « journées révolutionnaire » des cités méridionales toute leur place dans l'histoire vécue de la grande Révolution. Sans vouloir minimiser l'importance nationale des grandes journées parisiennes, Anne-Marie Dupont proposait, en effet, de restituer pour un public large les connaissances actuelles sur les révolutions urbaines. D'emblée, sont ainsi exposés dans un récit alerte les problèmes spécifiques de chacune de ces villes provinciales par des chercheurs de terrain, tous spécialistes de la période.

Malcolm Crook fait débiter la révolution à Toulon le 23 mars 1789 et voit dans cette journée d'émeute la préfiguration de toutes les luttes révolutionnaires, marquées par un profond antagonisme social ; René Moulinas valorise à juste titre les 10 et 12 juin 1790 lorsque les Avignonnais ont décidé de se réunir à la France ; quant à A.-M. Dupont, elle ne peut manquer de consacrer à la fameuse bagarre de Nîmes en juin 1790 toute l'importance qui lui est due.

Au-delà des différences locales (l'enjeu de la Révolution dans un port de guerre, dans la cité des papes ou dans une ville manufacturière marquée par le protestantisme), une problématique commune cherche à faire comprendre l'événement révolutionnaire en restituant le geste de la violence inaugurale qui braque, très tôt, les projecteurs de l'actualité nationale sur le Midi, sans négliger le cadre social et culturel, toujours essentiel dans un récit d'histoire. Celui-ci se termine soit en juillet 1793 (c'est l'arrestation du journaliste avignonnais Sabin Tournal par les fédéralistes marseillais qui ont occupé la ville), soit en floréal an III (avec l'assassinat de Courbis, l'ancien maire de Nîmes, et autres robespierristes locaux dans les prisons de la Citadelle) ou encore au coup d'Etat de Brumaire par celui qui n'est encore à Toulon que « le héros d'Italie » et en l'honneur duquel les républicains de la

municipalité avaient planté, un mois plus tôt, un arbre de la Liberté qu'ils espéraient vivace...

A ces regards croisés sur l'histoire locale, il convient d'ajouter celui que Georges Fournier a consacré à Toulouse dans la même collection.

Christine PEYRARD

*La République en Languedoc et Roussillon (1792-1958)*, Société d'Histoire de Nîmes, 1993, 270 p.

Les manifestations scientifiques du bicentenaire de la République ont peut-être souffert du large investissement provincial qu'avait suscité la commémoration de 1789. Aussi convient-il de saluer, dans un contexte plus difficile, notamment au plan éditorial, la persévérance de la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes qui vient d'éditer les actes de son colloque, tenu les 4 et 5 septembre 1992.

Cette rencontre, largement réussie en son temps par le nombre des participants et la qualité des communications, mérite d'être connue au-delà du Rhône.

Comme l'indique Raymond Huard dans la préface, il s'agissait « d'explorer l'histoire, l'itinéraire de l'idée et des forces républicaines en Languedoc et Roussillon ». Le parti pris d'histoire régionale n'a pas sombré dans un localisme sans perspectives globales. Les communications des 17 auteurs, où les Nîmois forment un noyau actif mais soucieux d'ouvrir leur cercle aux chercheurs plus lointains, voire étrangers, sont en effet centrées sur quatre thèmes qui donnent de l'unité à la démarche historique.

Le premier – le choix de la République – permet de mesurer l'impact de l'événement révolutionnaire et de l'enracinement des comportements politiques à travers différentes approches : la monographie villageoise dans le Gard rhodanien (P. Fabre) ou micro-régionale avec l'Ardèche méridionale de J. L. Issartel ; la synthèse départementale sur une plus longue durée avec le Gard de G. Lewis ou le Languedoc occidental de G. Fournier.

Le second thème est consacré aux Républicains, notables ou militants. Ce sont différentes générations républicaines qui sont représentées avec des leaders d'opinion au rayonnement local ou national, issus de divers milieux sociaux ou confessionnels. Sous la période agitée du Directoire, les Teste de Bagnols incarnent la fidélité aux principes (A.M. Duport). De la Seconde à la Troisième République, c'est à A. Crémieux, né dans la communauté juive de Nîmes, que s'attache D. Amson ; l'itinéraire du pasteur F. Desmons, bientôt dignitaire de la franc-maçonnerie, est présenté par D. Ligou tandis que Y. Delaruelle confirme l'engagement radical du député P. Ménard-Dorian. Enfin, comme figure emblématique d'une République en crise, G. Domergue offre à J. Rives matière à cerner une évolution politique.

La sociabilité et la culture républicaines sont illustrées à partir des principaux vecteurs de l'opinion : le club, la fête, l'école et le journal. M. Péronnet rappelle le rôle précurseur du club de Montpellier qui, dès la fuite à Varennes, se prononce pour un changement de régime : M. Naudin recense les fêtes et autres manifestations culturelles de Nîmes pendant la décennie révolutionnaire : R. Lefevbre valorise le rôle

méconnu de l'Ecole centrale du Gard dans la formation citoyenne tandis que R. Andréani se consacre à l'essor de la presse républicaine en Languedoc Roussillon à la fin du Second Empire.

La dernière partie montre la permanence des idéaux républicains tant dans la riposte massive des Gardois au coup d'Etat de 1851 (R. Huard) ou dans les combats catalans de la Résistance (G. Sentis) que dans le ralliement à une idée républicaine régénérée des partis ouvriers (M. Cadé) ou dans la fondation d'une nouvelle République après la condamnation de l'épisode vichyste (A. Cosson).

Les actes de ce colloque sont disponibles au siège de la Société, Archives départementales, 20, rue des Chassaintes, 30900 Nîmes (150 F+ 20 F de port).

Christine PEYRARD

Jean-Michel GIROUD, Raymond et Maryse MICHEL, *Les monuments aux morts de la guerre 1914-1918 dans le Vaucluse*, L'Isle-sur-Sorgue, éd. Scriba, 1991, 351 p.

Ce travail très intéressant s'inscrit, bien que les auteurs ne paraissent guère le soupçonner, dans une tradition provençale d'enquêtes de terrain : celle qui est poursuivie depuis près d'un demi-siècle par les « Amis des oratoires »<sup>1</sup> et celles de M. Vovelle, M. Agulhon, B. Cousin et d'autres chercheurs. L'on reste fort étonné que M. Agulhon figure en bibliographie pour la seule mention, d'ailleurs tronquée, d'un ouvrage écrit en collaboration et que ses études sur la « statuomanie » soient ignorées ; de même M. Vovelle n'est cité que pour un article de vulgarisation et l'étude de B. Cousin et G. Richier sur les monuments aux morts des Bouches-du-Rhône est passée sous silence<sup>2</sup>. Ces travaux auraient pourtant paru susceptibles d'aider les auteurs, à un titre assez différent, il est vrai, de ceux des docteurs F. Dolto et S. Freud dont ils ont usé.

L'on n'en soulignera pas moins le grand mérite de leur apport : les trois auteurs ne se sont pas bornés à relever sommairement mais de façon systématique, ce qui est rare, *tous* les monuments aux morts communaux d'un département, chacun faisant l'objet d'une notice qui est illustrée, selon une formule déjà expérimentée par les « Amis des oratoires », de dessins en général assez précis, suffisamment du moins pour pallier le laconisme souvent extrême de la description architecturale, point toujours cependant pour lire les inscriptions. Ils se sont également souciés de répertorier les monuments établis dans les édifices du culte (catholiques, car rien ne

1. Leur dernière publication est René FAGES et Marguerite BRECHAT, *Les oratoires des Alpilles*, Aix, 1993, 197 p.

2. Bernard COUSIN et Geneviève RICHIER, « Statuaire, histoire et mentalités. Les monuments aux morts de la guerre de 1914-1918 à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône », *Marseille*, n° 108, 1977, p. 18-26. Cet article aurait d'ailleurs apporté une réponse à une interrogation formulée en conclusion : l'église du Sacré-Cœur d'Avignon a au moins pour équivalent celle de Marseille, située sur l'avenue du Prado.

suggère l'existence d'un protestantisme rural en Luberon), voire en des lieux semi-publics ou privés. Ils ont aussi étudié longuement les archives, identifié nombre d'auteurs, précisé les modalités de réalisation et de financement, et défini le rôle important de la commission artistique départementale. Ils se montrent de surcroît très attentifs à la coloration politique et la composition sociale de chaque commune ; les annexes constituées de tableaux sont ce point fort précieuses et l'on regrette simplement qu'elles n'aient point inclus la recension de l'allégorie, la symbolique et les mots-clés des inscriptions. Une première partie propose une synthèse de l'ensemble de ces données, un répertoire rapide des sculpteurs, et même un essai de « lecture » des monuments où le « conflit œdipien écrit dans la pierre de nos monuments aux morts » est rapidement glosé à la lumière des savants cités plus haut ; ceux qui ne le sont point ou mal auraient en revanche apporté matière à réflexion sur l'allégorie et l'héroïsation des « morts pour la patrie ».

Le monument aux morts de la Première guerre se révèle quasiment universel : deux communes en semblaient dépourvues ; mais l'une s'est dotée *in extremis* d'une plaque commémorative à la fin de la rédaction de l'ouvrage (Sannes, 1991). L'ampleur de la perte démographique s'inscrit ainsi dans l'espace local : deux communes seulement n'ont eu aucun mort, et peut-être trois autres, toutes démographiquement modestes. Près de la moitié des monuments sont des obélisques. La figure du poilu qui passe parfois pour l'archétype du monument de la Grande guerre (et qui illustre la couverture de l'ouvrage), ne se trouve représentée que dans un tiers des cas. Dans 38 % des communes, le monument est au cimetière, et dans les autres sur des places ou voies publiques, à l'exception de 3 (2%) établis à l'intérieur des mairies. Ces données sont cependant à nuancer, certaines communes ayant placé le monument commémoratif sur la voie publique et élevé un tombeau-cénotaphe collectif au cimetière. Le choix entre ces deux emplacements s'avère du reste à plusieurs endroits conflictuel. Enfin l'étude attentive des archives montre le poids du contrôle exercé par l'administration préfectorale et l'importance de la réglementation élaborée par le Ministère de l'Intérieur. Ce dernier seul autorisait l'exécution des projets. Le gouvernement a ainsi interdit que l'on grave sur le monument de la Tour d'Aigues : « Aux déshérités, le pays reconnaissant ». Le coût de ces œuvres varie de 1300 francs (une simple plaque à Roaix) à 158 014 francs (monument d'Avignon, sculpté par L. Botinelly). En dépit de l'absence de réalisation exceptionnelle<sup>3</sup>, c'est une impression de relative variété qui se dégage de la confrontation de ces monuments, reflet de l'ancienne « civilisation de la pierre » et de la présence d'ateliers rompus à la taille, la mouluration et l'ornementation d'éléments de façades et surtout de tombeaux.

L'on regrette que les auteurs répugnent parfois quelque peu à s'évader de l'érudition départementale et qu'ils n'aient guère usé des méthodes d'analyse des historiens d'art. A la différence de certains de ces derniers, ils manifestent en revanche le souci exemplaire d'allier la recherche de terrain à une longue plongée dans les archives et

3. Comme celui de Saint-Rémy-de-Provence, dont les allégories portent le costume local, sur lequel a récemment paru : Maurice TURC, *Un chef d'œuvre d'art public. Le monument aux morts de Saint-Rémy-de-Provence, 1918-1921*, avec une « lettre liminaire » de M. Agulhon, l'auteur, s. l. n. d., (1993) 63 p.

de déterminer avec précision la réglementation et la procédure administrative qui ont sous-tendu cette floraison monumentale. Par sa méthode et son sérieux, une telle enquête apporte beaucoup à l'historien.

Régis BERTRAND

*Les Femmes et la Ville. Un enjeu pour l'Europe. Actes du colloque organisé à Marseille en mars 1993 par l'Association Les Femmes et la Ville (Marseille) et le Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes (Bruxelles). Bruxelles, 1993, 367 p.*

Depuis une trentaine d'années, les historiens ont découvert non la femme, ce qui eût été ridicule, mais les problèmes qui ont trait à sa place dans la société, ses légitimes aspirations, sa promotion plus ou moins rapide, plus ou moins retardée. Aussi faut-il se féliciter que les historiennes et sociologues de Bruxelles et de Marseille se soient associées pour faire connaître leurs recherches et leurs conclusions dans un colloque de mars 1993 aujourd'hui publié. Il revenait à Eliane Richard de rappeler pour quelles raisons diverses la France a pu paraître en retard, notamment quand il s'agissait de la représentation politique des femmes, problème toujours et plus que jamais d'actualité. Outre l'œuvre négative de la Révolution et de l'Empire qui marquait souvent un recul par rapport à l'Ancien Régime, ont été évoquées la prépondérance catholique, l'influence du droit romain, la précocité du suffrage universel masculin. Tout ceci, alors qu'était magnifiée l'image de la mère. Mais le colloque qu'a présidé et introduit Yvonne Knibiehler a moins cherché les vastes synthèses et les larges explications que des études plus modestes sur scolarité et insertion professionnelle des femmes dans la région de Bruxelles-capitale, les femmes médecins du travail à Marseille, les femmes dans la production urbaine, le cas de l'université italienne, la professionnalisation de l'architecture pour l'Espagne, un défi pour la femme. Comme on le voit, l'horizon du colloque n'a pas été limité à la France méditerranéenne et au centre de la Belgique.

La ville est-elle lieu d'exclusion, lieu d'émancipation ? Le problème toujours délicat des femmes étrangères, celui des femmes âgées n'ont pas été éludés. Ont été étudiées les nettoyeuses turques à Bruxelles, les Tunisiennes à Marseille.

Enfin les citoyennes de la ville ont retenu les colloquants. Les associations de femmes à Marseille de 1945 à 1993, les associations et la vie urbaine à Bruxelles ont fait l'objet de communications ainsi que les témoignages de femmes politiques. N'oublions pas que Marseille a eu la première femme ministre de l'histoire de France. Telles furent quelques-unes des substantielles études qui avaient réuni de nombreuses chercheuses et chercheurs. Nous nous excusons de ne point les citer toutes et tous mais nous sommes heureux de rendre hommage à leur travail.

Est-ce à dire que ces études de qualité rendent parfaitement une réalité toujours complexe et variable selon les moments (la guerre de 14-18, on le sait, marqua une promotion de la femme) et selon les familles (la femme est souvent maîtresse de la maison et d'autant plus que l'homme est volage ; elle est maîtresse des siens et administre souvent les biens ; l'écrivain allemand, Klaus Mann, l'a admirablement montré

dans son si beau livre, *Le Tournant, Histoire d'une vie* à propos de sa mère épouse de Thomas). Un colloque de haute qualité comme celui-ci ne saurait épuiser les choses. Pour nous en tenir à la France, les grands écrivains du passé (Balzac, Proust), les spécialistes contemporains de biographies féminines tel l'excellent Jean Chalon, complètent ou parfois corrigent les études universitaires et leurs statistiques. Mais c'est une autre manière d'aborder l'histoire moins scientifique, moins sûre, mais parfois plus vivante.

Pierre GUIRAL

Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, Picard, 1993, nouvelle édition, 407 p., 470 F.

En abordant la réédition de son *Traité d'héraldique*, l'auteur peut savourer le chemin parcouru en rappelant les sourires goguenards qu'avait suscités sa thèse d'École des chartes sur *Le Bestiaire héraldique au Moyen Age*, soutenue en 1972. Car si l'héraldique française est aujourd'hui sortie de l'étroit ghetto des érudits poussièreux et des nostalgiques de l'Ancien Régime où le dédain de l'historiographie l'avait confinée, elle le doit bien à Michel Pastoureau qui, depuis sa chaire de l'École pratique des hautes études, a ouvert ces nouveaux champs à la recherche historique. L'historien, qu'il soit médiéviste ou moderniste, ne peut plus aujourd'hui ignorer que le « goût immodéré » des sociétés passées pour les emblèmes a une histoire et l'héraldique est enfin considérée comme une science auxiliaire de l'histoire à part entière qui commence - trop timidement - à pénétrer dans l'enseignement universitaire.

L'impulsion décisive de ce renouveau est incontestablement venue de la parution en 1979 du *Traité d'héraldique*. Dans une première partie, l'auteur analysait, dans une perspective de longue durée, les modalités de la représentation emblématique, de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle, mettant en exergue les problématiques fécondes d'une science en train de se faire. La deuxième partie était consacrée à une présentation du système héraldique classique, dépouillée du vocabulaire précieux, inutile et souvent anachronique qui avait tant découragé et sclérosé les études contemporaines. Enfin, dans une troisième partie, Michel Pastoureau étudiait, dans une optique méthodologique, les sources de la science héraldique, traçant ainsi des pistes qui, pour la plupart, restent encore à investir.

La réédition de cet ouvrage trop vite épuisé est donc une occasion de le redécouvrir. L'honnête homme pourra ainsi se procurer un livre richement illustré, accompagné d'un utile glossaire des termes principaux du blason et d'une bibliographie très riche. Le chercheur et l'étudiant y trouveront un traité fondamental, complété par une quatrième partie qui présente les principales directions prises par la recherche héraldique dans les quinze dernières années. Cet ouvrage fécond, qui n'a rien perdu de son caractère pionnier, leur ouvrira de larges champs d'investigation qui dépassent le cadre de l'histoire et sont aussi susceptibles d'intéresser l'anthropologue, le sociologue, le philologue ou l'historien de l'art.

Laurent RIPART

J. BERLIOZ et M.-A. POLO DE BEAULIEU, *Les Exempla médiévaux. Introduction à la recherche, suivie des tables critiques de l'Index exemplorum de Frederic C. Tubach*, Carcassonne, Garac/Hésiode, 1992, 295 p.

Quelque dix ans plus tard, l'équipe de chercheurs du groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval de l'EHESS donne une suite à l'ouvrage collectif, *L'Exemplum* (Typologie des sources latines du Moyen Age occidental, fasc. 40, Turnhout, Brepols, 1982), présentation de travaux sur le récit exemplaire. Onze chercheurs ont apporté leur contribution à ce petit livre de trois cents pages qui fait véritablement office de guide initiateur à la recherche sur l'*exemplum*.

Conçu en deux parties, il présente dans un premier temps les grandes lignes concernant la recherche sur l'*exemplum* (p. 9-73). Puis, à la suite d'une explication sur l'existence et le fonctionnement des tables critiques de l'*Index exemplorum* de F.C. Tubach (p. 75-82), figurent dix-huit tables (p. 83-283).

Après un rappel des définitions retenues pour l'*exemplum* et ses multiples intérêts comme source historique, Jacques Berlioz aborde des questions de méthodologie. On trouvera des orientations bibliographiques diverses et présentées par étapes: « Par où commencer » (ouvrages de référence), « Les *exempla* dans l'historiographie contemporaine », « Quelques traductions et travaux » (pour un premier contact avec les *exempla*) ainsi qu'une bibliographie complémentaire de *L'Exemplum*, précédemment cité, recensant tous les travaux français et étrangers parus sur la question (p. 54-73).

Néanmoins, le point fort de cette introduction réside dans l'énoncé de la démarche à observer en vue de l'identification d'un *exemplum* – difficulté majeure rencontrée par tout chercheur. Rappelons que les *exempla*, au Moyen Age, se rencontrent bien sûr dans des manuels de prédication, développés essentiellement par les membres des ordres mendiants, mais aussi dans des sermons, des « miroirs des princes », des œuvres morales écrites en langue vulgaire. Ils sont copiés, modifiés au gré des compilateurs. Aussi, Jacques Berlioz recommande-t-il au chercheur de se poser deux questions en présence d'un récit exemplaire. L'une concerne l'originalité ou l'affiliation du récit à une œuvre antérieure, l'autre porte sur l'existence de récits parallèles.

La présente édition vise à dresser la liste des instruments de travail nécessaires à cette difficile prospection. Il existe des répertoires d'*exempla* dont le fameux *Index exemplorum. A Handbook of medieval religious tales* de F.-C. Tubach (Helsinki, 1969), pour l'*exemplum* homilétique. A partir du dépouillement de trente-sept collections, celui-ci répertorie 5 400 thèmes d'*exempla*. Il se compose de deux parties: l'*index exemplorum* dans lequel figure une liste alphabétique de mots clés agencés sous forme de titres, suivis d'une courte analyse et d'indications de sources (chaque notice est numérotée) et le *Cross reference index* – table croisée de mots clés – qui reprend ces mêmes « titres-résumés » classés par ordre alphabétique mais qui offre parfois de nouvelles entrées (autres mots clés issus du résumé); il renvoie au(x) numéro(s) de l'*index exemplorum*. En dépit de son ancienneté et de ses lacunes, cet index reste, aujourd'hui encore, le point de départ obligé de toute démarche d'identification.

En cas de recherche infructueuse, J. Berlioz conseille de consulter d'autres ouvrages: répertoires d'*exempla* par région géographique, répertoires de contes, cata-

logues de manuscrits, index de la *Patrologie latine*. Une autre démarche peut par ailleurs être suivie. Elle consiste à considérer le genre particulier de l'*exemplum* et à se reporter aux instruments de recherche y correspondant. J. Berlioz cite trois exemples. Il donne ainsi des indications bibliographiques pour les *exempla* tirés des fables et des bestiaires, les récits hagiographiques et ceux de la mythologie grecque ou latine. Sont ensuite envisagés les récits de provenance orientale (arabes, hébraïques, indiens).

Enfin l'auteur livre au lecteur une liste des principaux recueils d'*exempla* non recensés dans l'*Index exemplorum*, en distinguant ceux ayant fait l'objet d'une édition imprimée, ceux en cours d'édition, les sermons et les sermonnaires (p. 45-54). Il donne là une fidèle mise à jour et aborde un des écueils de l'ouvrage de F.C. Tubach. Celui-ci avait omis nombre de manuscrits, incunables et éditions parues à l'époque. A ces lacunes, il convient d'ajouter des erreurs et des défauts comme le choix des entrées fait par F.C. Tubach. Ce choix, dépourvu de critères précis, ne correspondra pas forcément à celui d'un chercheur désireux de retrouver un *exemplum*. Ainsi devra-t-il envisager, pour une même notion, le plus de synonymes possibles. En outre n'oublions pas que, pour l'essentiel des *exempla* recensés, la langue est le latin, or les mots clés choisis par F.C. Tubach sont en anglais. Les problèmes de traduction viennent donc s'ajouter à ces choix arbitraires. Enfin se pose le problème des différentes versions d'un *exemplum*. Celles-ci sous-tendent parfois des variations dans les notions vedettes. Autant d'éléments qui rendent malcommode le maniement de cet index.

Afin de faciliter l'utilisation de cet index et afin de l'enrichir des travaux menés sur le sujet pendant ces vingt dernières années, l'équipe de chercheurs du Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval a établi des tables critiques. Celles-ci nous sont présentées par Marie-Anne Polo de Beaulieu et J. Berlioz (p. 77-82). Il s'agit pour l'instant des tables d'une vingtaine de recueils. Elles permettent de localiser directement un *exemplum* recensé par F.C. Tubach sans passer par le *Cross index*. Pour un *exemplum* donné, elles indiquent son numéro de rubrique dans l'*Index exemplorum*. Chacune de ces tables comporte trois colonnes: référence interne de l'*exemplum* au sein du recueil (n° d'ordre, du livre et du chapitre), référence numérique de l'*Index exemplorum*, indication d'attribution erronée ou signalement d'une note éventuelle en fin de table. Chaque table est précédée d'une courte présentation (recueil, auteur, édition utilisée par F.C. Tubach, complément bibliographique sur l'édition du recueil).

Claude Brémond et M.-A. Polo de Beaulieu livrent ainsi la table critique établie pour la *Disciplina Clericalis* de Pierre Alphonse (XII<sup>e</sup> siècle, p. 85-87), M.-A. Polo de Beaulieu et J. Berlioz, celle du *Dialogus miraculorum* composé par le cistercien Césaire de Heisterbach entre 1219 et 1223 (p. 91-109). J. Berlioz communique la table du *Libri VIII Miraculorum* du même auteur (mais vraisemblablement pas achevé par lui), écrit sans doute entre 1225 et 1234 (p. 113-118) ainsi que celle du *Tractatus de diversis materiis predicabilibus* du dominicain Etienne de Bourbon composé entre 1250 et 1261. Marie-Claire Gasnault donne les tables des *Sermones vulgares* et *Sermones communes* du chanoine de l'ordre de Saint-Augustin Jacques de Vitry (sans doute entre 1229 et 1240, p. 121-134), Alain Boureau celles des *Fabulae* et *Parabola*e d'Eudes de Cheriton (première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, p. 153-163). M.

-A. Polo de Beaulieu présente la table du *Liber exemplorum ad usum praedicatorum*, œuvre établie par un franciscain anglais anonyme vers 1275. Celle-ci marque un tournant dans l'évolution des recueils d'*exempla* puisque, pour la première fois, une partie des récits est disposée sous des rubriques classées alphabétiquement. La table de la *Tabula exemplorum* (vers 1277) est commentée par Cl. Brémond (p. 173-180). Colette Ribaucourt donne les tables du *Speculum laicorum* composé en Angleterre entre 1279 et 1292 (p. 182-195), de l'*Alphabet of tales*, traduction anglaise (XV<sup>e</sup> siècle) de l'*Alphabetum narrationum* d'Arnold de Liège (1297-1308, p. 198-216), du *Recull de eximplis*, recueil en catalan du début du XV<sup>e</sup> siècle (traduction de l'*Alphabetum narrationum*, p. 218-233). \* Enfin Yvonne Régis-Cazal rend compte de la table des *Contes moralisés* de Nicole Bozon, frère mineur (première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, p. 236-241), Catherine Velay-Vallantin, de celle des *Gesta Romanorum*, recueil de récits anonymes (p. 244-261), Bernard Darbord de la table du *Libro de los Gatos* (sans doute XIV<sup>e</sup> siècle, p. 264-268), Alain Boureau, de celle des *Esempi* de Bernardin de Sienna (1380-1444), franciscain de l'Observance (p. 270-272) et Jean-Claude Schmitt de la table du *Schimpf und Ernst* (achevé en 1519) du prédicateur alsacien Johannes Pauli de l'ordre des Mineurs.

J. Berlioz clôt cet ouvrage par la publication d'une « Table des matières du *Catalogue of Romances in the department of manuscripts in the British Museum* », vol. 3, de J.-A. Herbert, Londres, 1910, [reprint Bath, 1962], XII-720 p. F.C. Tubach a employé parfois l'abréviation H (ex.: H84#21) qui renvoie au catalogue de J.-A. Herbert. Le numéro à gauche du signe correspond à la page 84 de ce livre et le numéro de droite à l'*exemplum* 21. Cette dernière table permet donc de connaître directement le manuscrit de la British Library cité. Ainsi sont indiqués les pages extrêmes de l'analyse du document, le nombre de numéros d'ordre attribués par J.-A. Herbert aux récits, une brève indication du contenu du manuscrit, sa langue, sa cote, sa date.

Décidément, ce petit ouvrage collectif *Les Exempla médiévaux. Introduction à la recherche, suivie des tables critiques de l'Index exemplorum* de F.C. Tubach est une véritable mine d'or, à conseiller à tout chercheur ou amateur de « traques à l'*exemplum* », même si, de prime abord, les quelques deux cent six pages de tables peuvent apparaître comme autant de signes cabalistiques pour des néophytes. Il constitue une synthèse très attendue depuis 1982 – date de parution de *L'Exemplum* dans la *Typologie des Sources du Moyen Age Occidental* – et laisse attendre la publication d'autres travaux tout aussi intéressants.

Isabelle RAVA-CORDIER

(\*) Une ambiguïté est à noter à propos de l'édition de la table de l'*Alphabet of tales*, traduction anglaise de l'*Alphabetum narrationum*. En effet, s'agit-il de la table, comme le titre de l'article l'indique, de l'*Alphabet of tales*, ou de celle de l'*Alphabetum narrationum*, comme il est stipulé en haut des pages de la dite table (p. 201-216) ? Un élément permet toutefois d'éliminer toute confusion puisque le nom de l'auteur de l'édition utilisée est donné : M.M.L. Banks. Or, c'est bien le nom qui figure dans les colonnes du tableau. En outre le nombre d'*exempla* de ce recueil anglais correspond bien à celui de la table.

J.-C. WAQUET, *Le Grand-duché de Toscane sous les derniers Medicis*. Ecole française de Rome, 1990, 657 p.

Il y a seize ans, Jean-Claude Waquet nous avait fait déguster une très solide étude relative aux grands maîtres des eaux et forêts. Aujourd'hui il nous régale d'une passionnante réflexion sur les finances publiques d'autrefois à partir de l'exemple toscan à une époque qui est, du côté français, celle des mauvaises années du règne de Louis XIV puis de la récupération de la Régence.

On ne doit pas chercher dans ce livre remarquable une analyse des rapports entre fiscalité d'Etat et économie ou revenus des particuliers, à l'image de ce que R. Baehrel a tenté pour la Provence. L'auteur a focalisé son attention sur deux questions essentielles (qui ? comment ?) qui lui permettent de s'inscrire dans trois débats historiographiques fondamentaux, l'un italien et toscan (le blocage et le déclin des vieux Etats « régionaux ») (chp. 1 et 2), l'autre général (l'étude des finances publiques limitée à l'Etat et à son budget, en tenant pour négligeables les individus) (chp. 4, § 1, 2, 3 ; chap. 5 et 6). Le troisième est apparemment toscan mais il est évident qu'il a une portée beaucoup plus générale : quels étaient les bénéficiaires et les victimes du fisc ?

L'Etat grand-ducal était-il en déclin à la fin de l'ère médicéenne ? Non, répond J.-C. Waquet. Mû par des mobiles inspirés de la théologie morale (qui met l'accent sur la nécessaire correspondance de l'impôt aux besoins publics, sur l'idée de justice qui incite à le proportionnaliser aux revenus et à s'adresser à tous sauf les exemptés légitimes, sur l'idée que l'impôt est le salaire du souverain, sur la conscience individuelle), l'Etat médicéen a fait face à l'augmentation des dépenses que lui imposait la guerre en résistant aux exigences de l'Empereur au nom du droit féodal (chap. 7 § 1), en empruntant à moyen terme (à Gênes et à Florence) et à perpétuité (trois « monti » ont été créés à cette époque), en inventant de nouveaux impôts à partir de 1692 (colletta universale puis imposizione universale sur les revenus fonciers et mobiliers ; taxes sur les perruques, les bestiaux, le fer), en relevant les impôts indirects. (chp. 4 § 4 et 7 § 4). Aucune catastrophe n'en est résultée. A partir de 1722 la dette à long terme, qui servait au paiement de la dette à moyen terme, est réorganisée, avec réduction de 40% des intérêts servis. La confiance des créanciers reste intacte car l'Etat paie avec ponctualité (chap. 3). Les banquiers ne se sont pas glissés dans l'appareil d'Etat. Le grand-duc est resté maître du jeu (chap. 10) en dépit de la complexité du système et de ses imperfections intuitionnelles.

Quel a été l'impact social de la fiscalité ? Ont été les plus frappés les villes, le contado de Florence, l'ouest du grand-duché (chap. 8 § 2). Les campagnes paraissent avoir été ménagées (ce qui a profité indirectement aux propriétaires domiciliés en ville), par esprit de justice, par impossibilité des les prendre en main aisément et à un faible coût (chap. 7 § 2). Les impôts fonciers étaient établis sur des déclarations ou des estimations plus ou moins anciennes et jamais révisées. Les taxes sur les productions étaient remplacées par des capitations (ou des taxes foncières à Sienne) ou affermées et sous-affermées ce qui conduisait à une perception par le biais d'une hausse des prix de vente (viande). Les communautés payaient généralement sur la base de forfaits reconductibles.

Bénéficiaire de nombreuses exemptions, maître absolu de ses déclarations au fisc, alimenté en permanence en obligations (luoghi) des monti par la piété des rentiers, le clergé a été le grand bénéficiaire du système. La noblesse établie sur la fortune immobilière a payé beaucoup, directement et indirectement. Il lui restait suffisamment de disponibilités pour faire d'elle la grande créancière des monti (chap. 8 § 1). Enfin le groupe des caissiers (issu de la noblesse et du négoce à Florence, du milieu des caissiers locaux et des fermiers ailleurs) (chap. 9 § 2) a profité de l'espace des contrôles pour utiliser à son profit les reliquats (chap. 8 § 3). La pratique rendait donc partiellement inopérante la complexité de l'administration et de ses procédures et « corrigeait » les intentions des gouvernants (chap. 7 § 4, 9 § 1).

Tout cela a donc tendu à équilibrer les intérêts des uns et des autres. Volé dans des limites tolérables (d'où indulgence fréquente des tribunaux) l'Etat a su mobiliser la fortune foncière des riches laïques par l'impôt et par l'emprunt et a frappé les artisans urbains. A-t-il ménagé les ruraux ? Il faudrait connaître l'évolution des revenus. On se demandera si l'Etat a vraiment perdu au remplacement des impôts et des contrôles bureaucratiques impopulaires par des procédures et/ou des taxes de substitution frappant d'autres revenus que ce que l'on avait prévu. Nous voici ramenés à la psychologie et au problème de l'information des agents de l'Etat en matière de finances publiques, l'un des leit-motifs de l'ouvrage. L'exemple provençal et même français incite à se demander si les dirigeants d'autrefois n'avaient pas finalement une appréciation assez juste, partiellement intuitive, de l'évolution des revenus dans l'espace territorial et des capacités de paiement qui les conduisait à un dosage assez correct des exigences financières, dans leurs grandes masses comme dans les moyens d'obtenir les sommes réclamées.

Lorsque les Lorrains remplacèrent les Médicis en 1737, l'Etat moderne, c'est-à-dire l'Etat légalement voleur, s'installa à Florence. Il fallait maintenant faire rendre le maximum à la machine fiscale dans l'intérêt particulier du grand-duc. D'où le bouleversement des institutions financières avec notamment l'installation d'une Ferme générale à la française et d'étrangers aux leviers de commande.

Tant que la philosophie de l'Etat et de ses finances a été de type médiéval, dans la théorie comme dans la réalité, la Toscane a bénéficié d'une grande stabilité, qui était de l'intérêt de tous et particulièrement des nouveaux acteurs de l'économie marchande peu concernés par la politique financière des grands-ducs. En France la crise est venue du gonflement incessant de la dette publique provoqué par la vision royale du « bien commun » et de l'incapacité de ponctionner régulièrement les gros revenus du commerce et de l'industrie (et même de la terre, particulièrement dans les pays de taille personnelle).

En refermant le beau livre de J.-C. Waquet il nous reste à formuler le vœu qu'il puisse nous entraîner bientôt dans le monde aride du budget et de l'économie avec le talent dont il vient de faire preuve pour rétablir l'Etat médicéen finissant.